

FR 022.646

BYMK 5/06

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉCONOMIQUES
ADMINISTRATION DES CLASSES MOYENNES
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
ET COMMERCIALE

ROYAUME DE BELGIQUE



No 426.288

FR 022 070

BREVET D'IMPORTATION

Le Ministre des Classes Moyennes et des Affaires Économiques
~~Le Ministre des Affaires Économiques.~~

Vu la loi du 24 mai 1854 ;

Vu le procès-verbal dressé le 10 février 1938 à 12 h.30.

au Greffe du Gouvernement provincial du Brabant ;

ARRÊTE :

Article 1. — Il est décerné à M^r J. Jørgensen,
à Fredriksholms Kanal, à Copenhague,
rep. par M^r G. Wandaer Jacobsen, à Bruxelles

un brevet d'importation pour : Porte-plume réservoir ou
stylographe,
breveté au Danemark le 9 juin 1936.

Article 2. — Ce brevet lui est décerné sans examen préalable, à ses risques et périls,
sans garantie soit de la réalité, de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de l'exac-
titude de la description, et sans préjudice du droit des tiers.

Au présent arrêté demeurera joint un des doubles de la spécification de l'invention
(mémoire descriptif et éventuellement dessins) signés par l'intéressé et déposés à l'appui
de sa demande de brevet.

Bruxelles, le 31 mars 1938.

Au nom du Ministre et par délégation :
Le Directeur, chef de service

g

L'union. Sirebs. com. 202. let. 1. 1937 900 ms

ROYAUME DE BELGIQUE

J.V.

MINISTÈRE DES CHARGES MOYENNES
ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

BREVET d'importation n° 426288

DEMANDE DÉPOSÉE, le 10. II. 1938

ACCORDÉ par arrêté ministériel du 31. III. 1938

BREVET D'IMPORTATION

basé sur un brevet déposé au Danemark, le 9 juin 1936 et
accordé sous le n° 52.984,

au nom de:

Johannes IVERSEN

pour:

" Porte-plume réservoir ou stylographe "



La présente invention a pour objet un dispositif destiné aux porte-plume réservoir qui se remplissent en aspirant l'encre à travers un tube de remplissage, sous l'action d'un piston prévu dans le réservoir à encre. Ce piston peut être relié à une paroi plissée dans sa position normale et qui, lorsqu'elle a été développée dans le réservoir, aspire l'encre, en reprenant sa position normale, lorsque l'extrémité qui porte la plume est immergée dans l'encre.

On utilise déjà dans des stylographes de ce genre des parois constituées par des membranes élastiques qui peuvent être plissées et qui assurent une fermeture étanche du réservoir à encre en entourant le piston.

Dans le cas de stylos constitués par une matière transparente, il est particulièrement important que la membrane ne soit pas visible. Il est donc nécessaire que cette membrane soit repliée lorsque le piston est rappelé dans sa position extrême, mais dans ce cas, elle présente un encombrement indésirable. D'autre part, on est obligé dans certains cas, dans

426288

les stylographes de ce genre, de prévoir un ressort pour rappeler et maintenir le piston dans sa position effacée.

Suivant la présente invention, on remédie à ces inconvénients en utilisant, au lieu d'une paroi repliable, une membrane élastique, en caoutchouc par exemple, qui entoure ou enveloppe le piston de façon étanche et qui ne se plisse pas. Cette membrane est tendue par l'enfoncement du piston suivant son axe longitudinal tout en assurant une fermeture étanche à sa partie supérieure. Grâce à l'élasticité de la membrane, le piston est ramené dans sa position effacée, de sorte que le ressort de rappel habituel peut être supprimé.

Pour bien faire comprendre l'invention, on a représenté sur le dessin annexé, donné à titre d'exemple seulement, un mode de réalisation du dispositif défini ci-dessus, dans lequel on voit en a le réservoir à encre, en g la membrane élastique et en b une douille pourvue d'un filetage et servant à maintenir la membrane, le capuchon du stylo étant vissé sur l'autre extrémité de cette douille après le remplissage. Le piston qui est montré sur le dessin dans sa position de repos est représenté en d.

Lorsqu'on veut remplir le stylo, on enlève le capuchon et on immerge dans l'encre l'extrémité portant la plume. On appuie sur la tige du piston pour l'enfoncer dans le réservoir et, lorsque le piston d est relâché, il est rappelé dans sa position de repos par l'élasticité de la membrane g en aspirant l'encre à travers le tuyau de remplissage. Une bague e serrée par le vissage de la douille b contre un rebord de la membrane g maintient cette dernière en empêchant qu'elle puisse être arrachée et introduite dans le réservoir a, sous la poussée du piston.

R E S U M É

L'invention a pour objet un porte-plume réservoir ou stylographe comportant un piston qui peut être introduit dans le réservoir à encre du stylographe, une paroi déformable qui

426288

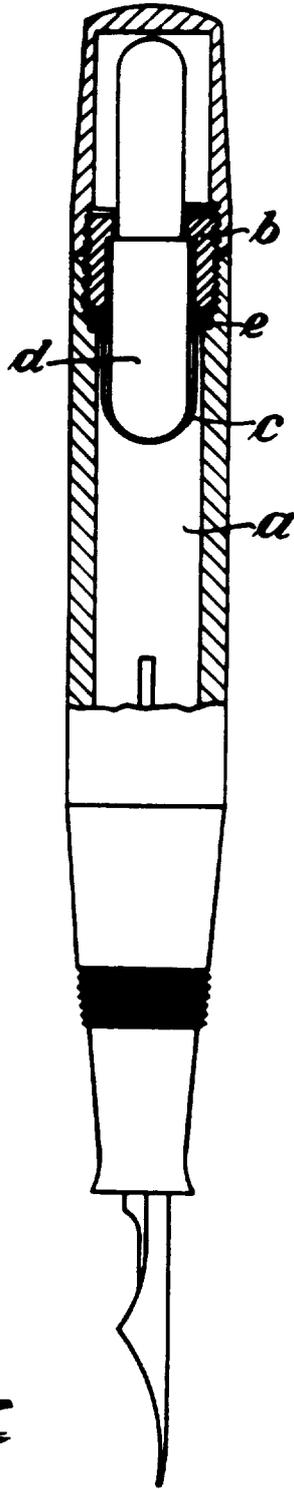
entoure le piston étant utilisé pour constituer une fermeture étanche. Ce stylographe se caractérise surtout en ce que la paroi qui enveloppe le piston d'une façon étanche est une membrane élastique qui peut être tendue au cours de l'enfoncement de ce piston, de sorte que le rappel de ce dernier dans sa position de repos a lieu uniquement sous l'action de détente de la dite membrane.

Bruxelles le 10 Juin 1938
D. De Johannes Jansen
D. De G. Vander Hoeghen

L. Dais

6488

426288



~~_____~~ 10 février 1938
~~Don. Johannes Jensen~~
~~Don & Vendeur~~
L. Davis

